

Le Préfet

Privas, le 19 mai 2020

Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et messieurs les Maires du
Département de l'Ardèche

(En communication à madame la sous-préfète de
Privas et messieurs les sous-préfets Largentière et
Tournon-Sur-Rhône)

Objet : Pavoisement des édifices publics, journée nationale de la Résistance.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises :

LE MERCREDI 27 MAI 2020

à l'occasion de la journée nationale de la Résistance.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Le pavoisement doit être effectué sous réserve que les agents affectés à cette tâche puissent être mobilisés dans le cadre des plans de continuité d'activité et dans le respect des mesures « barrières ».



Françoise SOULIMAN